

EXPLIQUER À MON ENFANT DE DEUX ANS QUE SA GRAND-MÈRE EST ALCOOLIQUE

Par Ppauline Postée le 29/04/2024 23:00

Bonjour, Ma mère est alcoolique et la situation est devenue très difficile depuis 10 ans. J'évite de la voir et après la naissance de ma fille, j'ai décidé de ne pas lui présenter. Ma fille commence à se demander pourquoi elle ne connaît pas sa deuxième mamie. Comment expliquer à mon enfant de deux ans pourquoi je ne vois plus ma mère alcoolique ? Merci de votre aide, Pauline

Mise en ligne le 07/05/2024

Bonjour

Nous sommes sensibles à la difficulté que vous ressentez face aux questions de votre fille de 2 ans à propos de sa seconde Mamie qu'elle ne connaît pas. Vous vous demandez comment lui expliquer pourquoi vous ne voyez plus votre mère.

Les enfants, même s'ils sont très jeunes, perçoivent quand quelque chose ne tourne pas rond dans la famille. Si personne ne leur dit ce qui se passe, leur imagination va leur faire élaborer des scénarios qui pourront être pire que la réalité. Le fait de comprendre ce qu'il se passe est important et les soulage. Cela leur permet aussi de les aider à vous faire confiance et à se faire confiance aussi.

Les enfants sont capables de faire face à des situations difficiles s'ils sont informés et peuvent poser des questions. Les secrets sont souvent plus lourds à porter que la vérité.

Nous sommes conscients que trouver les mots peut être compliqué pour parler d'un sujet qui est douloureux pour vous. Nous vous invitons à exprimer avec des mots simples vos émotions (tristesse, peur, regrets...) et à l'encourager à vous poser des questions. Même si vous avez le sentiment que cela n'est pas parfait, votre enfant ressentira votre authenticité.

Nous nous permettons de vous glisser un lien vers un article de notre site internet à ce sujet qui pourra vous donner des éclairages supplémentaires.

Vous trouverez également ci-après un lien vers le numéro vert, confidentiel et anonyme de l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs). Cette permanence téléphonique (du lundi au vendredi 10h-13h / 14h-20h et le samedi 10h-13h) permet d'aborder de nombreuses questions liées à la parentalité et à la vie familiale.

Si vous préférez contacter un de nos écoutants pour échanger plus amplement, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement

En savoir plus :

- comment parler de l'alcool à mes enfants

Autres liens :

- EPE école des parents et des éducateurs : ligne d'aide anonyme